



Usages de l'internet

et protection des mineurs

Que faire en cas d'urgence ?

➔ Découverte d'un site Internet inapproprié

à contenu pornographique, raciste ou violent et néanmoins accessible

1. **signaler le site** sur <http://www.educnet.education.fr/aiedu>

rubrique liste noire

2. **prévenir** (le chef d'établissement ou le directeur d'école)

M. / Mme

tél. mél

➔ Connaissance d'un site Internet approprié mais inaccessible

car appartenant à la liste noire

1. **signaler le site** sur <http://www.educnet.education.fr/aiedu>

rubrique liste noire

2. **prévenir** (le chef d'établissement ou le directeur d'école)

M. / Mme

tél. mél

➔ Besoin d'une assistance psychologique

à la suite de la consultation de sites inappropriés

prévenir de la situation, le chef d'établissement ou le directeur d'école, qui préviendra la cellule académique

Cellule académique de Sécurité-Internet

M. / Mme

tél. mél.

Cellule nationale de coordination : <http://www.educnet.education.fr/aiedu/formulaire>



Toutes les informations : <http://www.mineurs.fr>